

Journée Régionale DYS
Samedi 8 octobre 2016
Rapport des conférences (matin)

1^{ère} intervention : Anne MALLURET

Inspectrice Éducation Nationale et Conseillère Technique ASH¹ auprès du Recteur

Promouvoir l'école inclusive pour tous les élèves du territoire : enjeu de la mission pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) au sein de la région académique

2^{ème} intervention : Anne GOMBERT

Maître de conférences en Psychologie

Espe² Aix-Marseille Université – Psyclé (EA3273 AMU³)

Différencier et adapter sa pédagogie pour enseigner entre besoins individuels des élèves et gestion du collectif de classe

3^{ème} intervention : Sébastien BOISSET

Enseignant Restauration & Hôtellerie CCI⁴ Avignon

Des outils adaptés pour tous grâce au numérique

4^{ème} intervention : Isabelle BLAZECZEK et Christelle BERNARD

Enseignante spécialisée ULIS⁵ Saint-Andiol (Collège F. Dolto)/ AVS⁶ co

Mettre en œuvre et utiliser un tiers temps

Rapport rédigé par Clémence DUPRE

¹ Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59320/fr/accueil

² École Supérieure du Professorat et de L'Éducation

³ Aix-Marseille Université <http://www.univ-amu.fr/>

⁴ Chambre de Commerce et d'Industrie <http://www.vaucluse.cci.fr/>

⁵ Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire <http://www.clg-dolto.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article1053>

⁶ Auxiliaire Vie Scolaire

1^{ère} intervention : Anne MALLURET

Inspectrice Éducation Nationale et Conseillère Technique ASH⁷ auprès du Recteur

Promouvoir l'école inclusive pour tous les élèves du territoire : enjeu de la mission pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) au sein de la région académique

1. Objectifs : Construire l'école inclusive

C'est une des missions de la région pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP).

2. Dimension régionale des journées Dys

Anne Malluret explique que donner une dimension régionale aux journées Dys est très pertinent en raison de la réforme territoriale.

En effet, Bernard Beigner est dorénavant le recteur en charge des académies Aix-Marseille et Nice. Ce regroupement des académies a pour but d'homogénéiser les pratiques entre les territoires et de réduire les disparités et de renforcer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cela permet d'agir pour la réussite des élèves, promouvoir l'équité et améliorer l'éducation citoyenne.

3. Intégration / Inclusion / Classe inclusive

Anne Malluret insiste sur la distinction de ces termes et préfère utiliser le terme « classe inclusive ».

4. Réseau Régional ASH

Anne Malluret présente le réseau régional ASH.

Il comprend un conseil AH de la région académique (associations, institutionnels, élus), le pôle ASH et des groupes thématiques régionaux (par exemple, sur la communication, la formation...).

Les trois axes prioritaires sont :

- La continuité du parcours

Le but est d'apporter une réponse adaptée aux élèves via différents parcours (exemple : PAP⁸), de faire des liaisons avec l'enseignement supérieur, de développer des passerelles handicap Écoles/Entreprises, renforcer l'utilisation du numérique.

- L'organisation de la coopération entre les différents acteurs

La coopération doit être facilitée entre l'école, les établissements médico-sociaux, les familles.

⁷ Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59320/fr/accueil

⁸ Plan d'accompagnement personnalisé, s'adresse aux enfants et adolescents ayant des troubles des apprentissages

- Le développement de la formation initiale et continue des personnels de l'EN⁹ en coopération avec l'ESPE¹⁰.

Le but est de créer un vivier d'enseignants ressources et de certifier les compétences des professeurs. Un professeur ressource devra être présent sur chaque bassin d'enseignement.

5. Site Internet de l'ASH

Il est possible de retrouver toutes les informations et ressources sur :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59320/fr/accueil

6. Quelques chiffres

3410 élèves handicapés ont été scolarisés en classe inclusive (accompagnement Ulis, présence d'AVS) en 2015/2016.

⁹ Éducation Nationale

¹⁰ École Supérieure du Professorat et de L'Éducation

2^{ème} intervention : Anne GOMBERT

Maître de conférences en Psychologie

Espe¹¹ Aix-Marseille Université – Psyclé (EA3273 AMU¹²)

Différencier et adapter sa pédagogie pour enseigner entre besoins individuels des élèves et gestion du collectif de classe

Objectifs :

- Répondre aux besoins de l'élève aux BEP¹³ en fonction du collectif de classe.
- Acquérir une culture commune autour de l'adaptation éducative.

1. Définition de l'école inclusive

Anne Gombert nous propose un film dans lequel Charles Guidoux définit l'école inclusive.

Il y a eu un changement de philosophie profond. On est passé d'intégration à inclusion puis à école inclusive. Il ne s'agit plus de rendre l'école exclusive à certains. L'école de la République est un patrimoine commun. Certains élèves ne doivent pas être privés de cette école. Chacun a le droit de participer à l'école par héritage, chacun est déjà dedans. Il faut donc travailler les espaces pour qu'ils deviennent un chez soi chez tous. Le défi de l'école est de travailler ce « chez soi ». Il faut créer des « plans inclinés » en s'adaptant, s'accommodant, par le biais d'actions pédagogiques, didactiques, culturelles, artistiques pour rendre le savoir accessible.

C'est donc à l'environnement de s'adapter au handicap et non plus l'inverse. C'est un changement de paradigme.

2. Questionnement

Est-ce que rendre accessible les savoirs à tous les élèves est une évolution ou une révolution dans le métier de l'enseignement ?

3. Pédagogie différenciée

Présumé : Pas un élève apprend de la même façon.

Anne Gombert propose de nous présenter la pédagogie différenciée et l'individualisation.

- Pédagogie différenciée

Pour le même objet de savoir, l'enseignement va multiplier les dispositifs pédagogiques. L'objet d'apprentissage reste identique pour tout le groupe.

¹¹ École Supérieure du Professorat et de L'Éducation

¹² Aix-Marseille Université <http://www.univ-amu.fr/>

¹³ Besoins éducatifs particuliers

- Individualisation

Différenciation sur les mots, les parcours, en quelque sorte un « programme à part ».

4. Adaptation éducative

L'adaptation éducative part de la réflexion au sujet d'un élève en particulier : cela a pour objectif de répondre à un besoin particulier d'un élève.

Cela pose la question de modifier ou non les objectifs d'apprentissage de cet élève par rapport au reste de la classe. L'adaptation ne veut pas forcément dire individualisation.

Anne Gombert propose 4 niveaux d'adaptation :

- Niveau 1 : accommodement

Il s'agit du contournement de la difficulté de l'élève mais cette adaptation ne change pas le contenu et le niveau de difficulté de la tâche.

Cela peut se faire par une relecture, reformulation de la consigne, un toilettage de premier ordre des énoncés,

- Niveau 2 : Ajustement conceptuel

L'objectif est d'enlever la charge cognitive. Comme pour le niveau 1, cette adaptation ne change pas le contenu du savoir.

Cela peut se faire en réduisant un texte, en adaptant le support pédagogique...

- Niveau 3 : Adaptation parallèle

Il s'agit de décoller l'élève par rapport à l'objet du savoir du groupe.

Cela peut être la réalisation d'une activité de moindre niveau. Il faut adapter la méthode.

- Niveau 4 : Enseignement coïncident

Là encore, il faut décrocher l'élève et adapter l'objet de savoir. Par exemple, lors d'un exercice de lecture, il sera préférable de se focaliser sur un travail de l'attention et non de la compréhension.

Les niveaux 1 et 2 se rapprochent de la pédagogie différenciée. Les méthodes utilisées pour les élèves aux BEP peuvent l'être également pour les autres élèves et améliorer la pédagogie différenciée. Les niveaux 3 et 4 se rapprochent de l'individualisation. Les méthodes peuvent être utilisées pour des élèves n'ayant pas les mêmes troubles mais les mêmes besoins.

5. Réflexions pour un enseignant

Il sera judicieux de bien définir les objectifs d'apprentissages de l'élève aux BEP et de mettre en perspective ces objectifs avec ceux des autres élèves de la classe.

Ce travail d'analyse permet de mieux répondre aux besoins de l'élève et de la classe.

Il faut faire attention de ne pas changer les objectifs d'apprentissages. L'adaptation, par le biais d'une simplification trop importante peut modifier l'enjeu du savoir.

L'adaptation est complexe.

Est-ce qu'elle fait progresser l'élève en les accompagnant ou au contraire les freine en simplifiant trop le contenu du savoir ?

Est-ce que l'adaptation tout au long de l'année est compatible avec le passage d'un examen (sans adaptation) ?

Selon la recherche fondamentale, les résultats sont plutôt encourageants mais il est difficile et coûteux de faire de la recherche directement sur le terrain pour les valider.

6. La coopération entre les acteurs

La coopération entre les différents partenaires autour de l'élève n'est pas évidente voire une révolution de culture professionnelle. Le lien entre enseignants, famille, EN, professionnels du médico-social est primordial.

Anne Gombert insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'école inclusive sans coopération. Il faut trouver des espaces pour communiquer.

Elle nous propose un extrait d'entretien avec Serge Ebersold.

Il faut une formation conjointe des personnes concourant à la scolarisation des élèves en situation de handicap. La coopération doit passer par une culture commune.

3^{ème} intervention : Sébastien BOISSET

Enseignant Restauration & Hôtellerie CCI¹⁴ Avignon

Des outils adaptés pour tous grâce au numérique

Ce professeur nous présente son expérience d'enseignement face au jeune Alexandre, Dys.

Après avoir obtenu l'accord de la famille, il est décidé d'en informer le reste de la classe. Les premiers temps, le groupe aide Alexandre puis cet accompagnement cesse progressivement.

Monsieur Boisset réfléchit donc à une solution pour adapter son cours à Alexandre et au reste de la classe en faisant attention à respecter le référentiel. Il adapte donc sa méthodologie et non le contenu.

Il choisit de passer d'un support papier à une présentation Powerpoint. Ce nouveau support est plus ludique, coloré, et plus facilement modifiable. La présentation Powerpoint est imprimée sous forme de carnet qui accompagne chaque élève dans ses apprentissages.

Ce support étant numérique, il peut être partagé avec le reste de l'équipe qui est encouragé à adapter aussi ses supports.

¹⁴ Chambre de Commerce et d'Industrie <http://www.vaucluse.cci.fr/>

4^{ème} intervention : Isabelle BLAZECZEK et Christelle BERNARD

Enseignante spécialisée ULIS¹⁵ Saint-Andiol (Collège F. Dolto)/ AVS¹⁶ co

Mettre en œuvre et utiliser un tiers-temps

L'adaptation peut se décliner de trois manières :

- Les notes bienveillantes
- Des exercices en moins
- Soyons vigilants, ces adaptations n'existeront pas lors d'un examen : seul un tiers-temps sera envisageable

1. Les notes bienveillantes

L'objectif est de montrer un progrès. Le parcours est personnalisé au niveau de la note. Cela permet de motiver l'élève et de lui redonner confiance.

Si la note en cours de formation peut être bienveillante, la notation à l'examen est normative.

2. Quels exercices en moins ?

Cette adaptation est primordiale. Toutefois, se pose la question de quels exercices enlevés, supprimés. Les premiers exercices sont généralement des exercices d'application alors que les derniers exercices sont des exercices d'intégration. Ces différents exercices ne mobilisent pas les mêmes compétences chez l'élève.

Selon les intervenantes, il peut être intéressant de laisser le libre choix à l'élève en lui faisant confiance sur ces capacités et ses compétences. Toutefois, il sera utile de faire de la remédiation pour l'amener à faire in fine l'ensemble des exercices.

3. Inscription à l'examen

Pour chaque examen, il faut faire une nouvelle demande de tiers-temps.

4. Aménagements possibles

Il existe différents aménagements :

- Temps de composition majoré

¹⁵ Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire <http://www.clg-dolto.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article1053>

¹⁶ Auxiliaire Vie Scolaire

- Aménagements spécifiques en fonction du handicap : par exemple, se lever plus souvent, aller aux toilettes plus régulièrement, marcher.... (mais sans compensation de temps)
- Aides techniques (ordinateurs), humaines

Lors de la demande de tiers-temps, il faut bien argumenter et bien connaître le handicap pour demander les aménagements les plus adaptés.

Il n'y a pas de dispense de discipline.

5. Aide humaine

Il peut s'agir d'une AVS mais pas forcément de l'AVS qui a suivi l'élève pendant sa formation ou alors d'un enseignant.

Il faut établir un PPS.

6. Pause

Même si le temps de composition est majoré, le temps de pause reste le même pour tous les élèves.

Il est donc primordial de savoir gérer l'effort sur une durée plus importante.

7. Formation à l'utilisation du tiers-temps

Pour l'épreuve du brevet, il serait judicieux de former les élèves concernés à l'utilisation du tiers-temps dès la 4^{ème}. Il y a alors un double enjeu :

- Il faut repérer des outils de mémorisation, de mobilisation des savoirs, de relecture que l'élève, peut reproduire facilement le jour de l'examen (par exemple, la main des corrections, la carte heuristique...).
- L'élève doit être formé à l'endurance à l'effort cognitif (possibilité de faire des micro-pauses, par exemple).

8. Quid du tiers-temps lors des évaluations en cours de formation

Certains enseignants profitent de 2 heures de cours pour laisser les élèves à BEP poursuivre leur évaluation au-delà d'une heure. Ce n'est peut-être pas judicieux car l'élève souffrira d'une difficulté de concentration due à la poursuite du cours pour le reste de la classe.

La question se pose sur le meilleur moment de faire ce tiers-temps. Faut-il le coller à l'évaluation ou alors le différé. Mais alors qui va surveiller l'élève ? Un AED, un AVS, un enseignant ?